

## Habitat 9110

## Hêtraies à luzule

**Description de l'habitat**

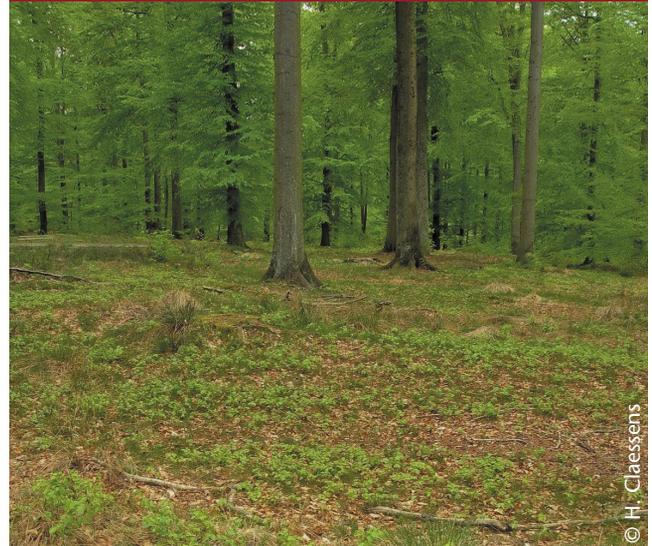
La hêtraie à luzule est un type de forêt très répandu en Wallonie. Elle est proche de la forêt naturelle qui couvrirait une grande partie du territoire au sud du sillon sambro-mosan si aucune influence humaine n'était exercée sur la végétation.

Cet habitat occupe des substrats généralement acides et pauvres en éléments minéraux, principalement sur les plateaux et les versants, là où le sol n'est pas trop humide. Le hêtre est souvent accompagné par les chênes, en proportions variables, et parfois, dans les stations plus riches, par l'érable sycomore. La hêtraie à luzule est généralement traitée en futaie, qu'elle soit « jardinée » ou « régulière ».

Le hêtre a tendance à dominer le peuplement, mais différentes essences peuvent s'y mélanger ou le remplacer, comme le chêne, le charme ou les bouleaux. Ces différents types de faciès (boulaie, « chênaie-charmaie », chênaie et hêtraie) font partie du cycle naturel des hêtraies à luzule, c'est-à-dire qu'ils peuvent se succéder naturellement au même endroit si la végétation est laissée à elle-même. À l'état naturel, dans une forêt « abandonnée », on retrouverait aussi une mosaïque de ces différents peuplements dans des proportions variables au sein d'un même massif. C'est ce qu'on appelle le « métaclimax » de la hêtraie à luzule.

Les forêts strictement naturelles n'existant pratiquement pas en Wallonie, c'est l'action de l'homme qui détermine le plus souvent la composition des peuplements. C'est ainsi que la hêtraie pure est favorisée par le traitement des forêts en futaies denses. Les chênaies et chênaies-charmaies sont des faciès souvent gérés de longue date en taillis ou taillis-sous-futaie, des régimes qui favorisent le chêne et le charme au détriment du hêtre. Les boulaies et autres forêts d'essences « pionnières » (sorbier des oiseleurs, tremble...) sont quant à elles favorisées par les ouvertures du massif forestier, qu'elles recolonisent. Toutes ces forêts passeraient par des stades dominés par le hêtre en suivant un cycle d'évolution naturel si aucune gestion n'y était pratiquée.

Le sous-bois, généralement peu dense dans les forêts dominées par le hêtre, est principalement constitué



du hêtre lui-même, accompagné dans les variantes les plus riches de noisetier et de charme. La couche herbacée présente des plages de litière et de mousses dans les zones ombragées, des plages de luzule blanche en lumière tamisée et des plages de canche flexueuse, de fougère aigle ou éventuellement de myrtille dans les taches ensoleillées.

**Espèces herbacées typiques**

Il n'existe pas d'espèces exclusives des hêtraies et chênaies à luzule, bien que comme l'annonce leur appellation, la luzule blanche y soit fréquente. La flore est composée d'espèces herbacées qui apprécient les sols légèrement à franchement acides et peut varier quelque peu en fonction des différents paramètres que sont l'éclairement du sol, l'humidité, la richesse du sol en éléments nutritifs et l'exposition des versants. Parmi les plus fréquentes, on rencontre, outre la luzule blanche, la canche flexueuse, la laïche à pilules et la myrtille.

Quelques espèces à caractère indicateur :

- les stations les plus sèches et très acides sont caractérisées par la présence d'une mousse particulière, le leucobryum glauque ;
- les stations au sol plus riche et/ou humide sont caractérisées par l'apparition d'espèces comme l'anémone sylvie, les fougères mâle et femelle, l'oxalide petite-oseille ;
- la grande fétuque apprécie les stations de versants ombragés sur sol plus riche.



*Germandrée scorodoine.*

### Répartition et statut

Les hêtraies à luzule occupent les substrats à tendance acide dans la zone des collines et des basses montagnes de l'Europe moyenne, à climat frais et humide. En Belgique, de manière générale, elle se limite au sud du sillon sambro-mosan, sauf en Hesbaye où des îlots de hêtraies à luzule peuvent occuper les vallées de certains affluents de la Meuse.

### Intérêt écologique

La hêtraie à luzule et les forêts de son « métaclimax » sont les formations forestières les plus répandues en Wallonie. La flore y est dès lors relativement banale à l'échelle du territoire. Par contre, l'intérêt majeur de cet habitat réside dans son étendue, dans la diversité des formes qu'il peut prendre au sein d'un massif et dès lors dans sa capacité d'accueil de la biodiversité.

En effet, par son étendue, la hêtraie à luzule et les forêts de son métaclimax représentent l'essentiel des massifs feuillus de l'Ardenne. Par conséquent, elles sont d'une importance majeure pour une partie non négligeable de la biodiversité forestière et en particulier pour les espèces à grand territoire.

En ce qui concerne l'avifaune, plusieurs espèces de grand intérêt sont liées, au moins en partie, au hêtre

(cigogne noire, pic noir, mésange nonnette, pouillot siffleur...). La biodiversité des chênaies du métaclimax de la hêtraie à luzule est également très importante, qu'il s'agisse d'espèces liées plus spécifiquement à l'espèce « chêne » (comme le pic mar) ou à la structure de ses peuplements plus clairs, comme le taillis (favorable par exemple à la gélinotte des bois). Parmi les invertébrés, on observe également le lucane cerf-volant qui affectionne particulièrement les vieux arbres et le bois mort.

### Menaces

De manière générale, cet habitat n'est pas menacé en termes d'étendue occupée car il est très largement répandu en Wallonie. Néanmoins, plusieurs facteurs contribuent à sa dégradation.

Après exploitation, certaines vieilles hêtraies et chênaies sont transformées en plantations de résineux. Si la hêtraie est maintenue, le hêtre est dans certains cas excessivement favorisé au détriment d'essences nécessitant plus de lumière pour se régénérer, telles que les chênes, l'érable et le bouleau, qui sont naturellement présents dans l'habitat.

Gérées prioritairement pour la production de bois de qualité, beaucoup de ces forêts sont très peu pourvues en bois mort et arbres de grosses dimensions et vieillissants. Or, ces éléments sont de grandes sources de biodiversité puisqu'ils constituent l'habitat ou une source d'alimentation de nombreuses espèces.

Les hêtraies à luzule ainsi que les chênaies et chênaies-charmaies associées souffrent également d'un tassement du sol lié au passage non contrôlé d'engins lourds lors de l'exploitation forestière, avec une modification de la flore sur les sols dégradés (apparition d'espèces comme les joncs, la canche cespiteuse ou la laïche espacée sur les traces d'engins) et des problèmes de régénération dans ces zones.

Enfin, la pression exercée par le grand gibier (cerf, sanglier, chevreuil) crée un obstacle important à la régénération naturelle de la forêt et surtout à sa diversité naturelle en espèces.

### Ojectifs de gestion

Tendre vers une gestion respectueuse du fonctionnement naturel de l'écosystème.



© P. Hauteclair

*Luzule blanche.*

### Mesures

Lors des exploitations, il est conseillé de respecter les règles suivantes :

- ne pas pratiquer de coupes à blanc, sauf lorsque la régénération de certains habitats comme les chênaies le justifie ;
- maintenir du bois mort sur pied ou au sol, des gros arbres, les arbres à cavités ou sénescents, ainsi que des îlots de sénescence, afin d'augmenter la capacité d'accueil de la faune et de développer des micro-habitats caractéristiques des forêts « naturelles » ;
- éviter le tassement des sols (choix d'un matériel léger pour l'exploitation, établissement de cloisonnements, exploitations par temps sec ou par temps de gel, cahier des charges plus strict) ;
- ne pas détruire les rémanents (petit bois, houppiers laissés sur la parcelle) après exploitation ;
- ne pas exploiter durant la période de nidification des oiseaux (du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin).

Lors de la régénération, il est conseillé de respecter les règles suivantes :

- favoriser la régénération naturelle, ce qui assure un état de fonctionnement plus proche d'une forêt naturelle ;

- ne pas chercher à vouloir densifier à tout prix le boisement, ce qui permet de laisser la place aux peuplements clairs, aux espèces « héliophiles » (nécessitant une certaine luminosité) ou aux clairières ;
- diversifier la composition des peuplements, pour éviter la monoculture du hêtre.

En tout temps :

- lutter contre la surdensité de gibier et respecter un équilibre forêt-gibier qui garantisse le bon fonctionnement de la forêt et en particulier la régénération naturelle des essences associées au hêtre ;
- ne pas installer de gagnages ni de nourrissages ;
- ne pas utiliser de pesticides (insecticides, herbicides, fongicides...)
- au sein des grands massifs, identifier des secteurs de quelques dizaines d'hectares à affecter en réserve intégrale.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

